

CONSEILS AUX ENTREPRENEURS

ÉDITION – Numéro 1

- Diffusé le 19 mars 2020 à 15 h 30 -

7 CONSEILS POUR GÉRER LES LIQUIDITÉS PENDANT LA CRISE ACTUELLE

LES LIQUIDITÉS SONT PRIMORDIALES EN PÉRIODE
DE PERTURBATIONS ÉCONOMIQUES

Voici donc **7 conseils essentiels** dans la gestion à court terme des liquidités de votre entreprise :

L Faites un budget de caisse à court terme sur les 13 prochaines semaines (3 mois)

- Vous pourrez à ce moment prévoir les sorties de fonds en fonction des encaissements prévus et de vos disponibilités de crédit.
- N'oubliez pas d'y inclure les mesures gouvernementales récemment annoncées permettant le report de certaines sorties de fonds, comme les acomptes provisionnels et les impôts des sociétés.

L Testez des scénarios de crise

- En prenant votre budget annuel, faites varier certaines hypothèses (ex. : baisse des ventes ou difficulté d'approvisionnement) pour constater les besoins de liquidités. Des solutions financières doivent être prévues à l'avance pour compenser ces besoins.

L Optimisez votre fonds de roulement

- Accélérez, autant que possible, l'encaissement de vos comptes à recevoir par une collection rapide, une demande de dépôt ou une entente avec étalement des paiements.

MALLETTE

Avec vous, là où ça compte

- Faites une priorisation de vos achats et de vos sorties de fonds. Négociez à l'avance des ententes de paiement avec vos fournisseurs.
- Réduisez et maintenez les stocks au niveau minimal, et priorisez la diminution des vieux stocks quitte à les vendre à rabais.
- Vendez tout actif excédentaire non utile à vos opérations.

L Consultez votre institution financière et vos partenaires financiers

- Flexibilisez au maximum le crédit. Plusieurs mesures exceptionnelles sont actuellement disponibles dans les institutions financières, de capital de risque et gouvernementales, comme des prêts de fonds de roulement et des moratoires sur les emprunts. Ils deviennent des outils essentiels en cette période. Du financement alternatif peut aussi être envisagé.

L Comprenez et appliquez les mesures gouvernementales récemment annoncées supportant les entreprises

- Mallette est à l'affût de toutes annonces gouvernementales et vous tient rapidement informés par l'envoi de ses bulletins spéciaux.
- Conservez les informations et la documentation nécessaires qui vous aideront à faire les demandes d'aide.

L Analysez et rationalisez au besoin votre structure de frais

- Bien que parfois difficiles à effectuer, des mesures de rationalisation permettront à court terme de contrer, par exemple, les impacts négatifs d'une baisse de revenu.

L Révisez votre coût de revient

- Des lignes d'affaires moins rentables ou à perte sont peut-être présentes. Priorisez la vente des biens et services ayant des marges bénéficiaires les plus élevées.

**MALLETTE EST TRÈS PRÉOCCUPÉE PAR LA PRÉSENTE SITUATION
ET SON IMPACT SUR VOTRE SITUATION FINANCIÈRE.
NOUS ESPÉRONS QUE CES CONSEILS VOUS AIDERONT À MIEUX TRAVERSER LA PRÉSENTE CRISE.**

N'hésitez pas à contacter votre conseiller ou associé de Mallette de votre région parmi nos 30 bureaux
Pour de plus amples renseignements : mallette.ca/nous-joindre